RODRIGUEZ PÈRE & FILS
5 rue George Sand
94500 Champigny-sur-Marne
06 98 49 24 80
artisanrodriguez@gmail.com

RAPPORT D'INTERVENTION

Recherche de fuite non destructive – Réseau d'alimentation en eau potable enterré

Type de bâtiment	Maison individuelle
Date d'intervention	22/10/2026
Nature de l'intervention	Recherche de fuite sur réseau d'alimentation en eau potable enterré
Motif	Surconsommation d'eau anormale (environ 200 litres par jour)
Méthode utilisée	Injection de gaz traceur et détection en surface

1. Contexte de l'intervention

Nous sommes intervenus dans une maison individuelle à la suite d'une surconsommation d'eau signalée par le propriétaire, estimée à environ **200 litres par jour**. D'après les informations communiquées, aucune fuite apparente n'a été constatée à l'intérieur de l'habitation.

Le propriétaire indique que, malgré la fermeture de la vanne d'arrêt alimentant la maison, le compteur général continuerait de tourner légèrement, laissant supposer une perte d'eau sur la canalisation d'alimentation située **en amont de cette vanne**.

2. Configuration du réseau

Le réseau d'alimentation présente une configuration particulière, puisqu'il traverse plusieurs propriétés voisines avant de rejoindre l'habitation concernée. Son cheminement comprend notamment :

- une allée située sur la propriété voisine, où se trouve le compteur d'alimentation en eau ;
- une première cour et un jardin adjacents à la maison ;
- une portion de canalisation enterrée desservant l'habitation depuis ces espaces extérieurs.

3. Moyens mis en œuvre

- **Injection de gaz traceur** dans le réseau d'alimentation depuis le sous-sol de la maison.
- **Détecteur de gaz traceur** avec sonde de surface à cloche pour la recherche des remontées à travers le sol.
- Contrôle systématique des zones accessibles correspondant au cheminement présumé de la canalisation.

4. Investigations réalisées

a) Injection de gaz traceur – Une injection de gaz traceur a été effectuée depuis le sous-sol de la maison individuelle, afin de rechercher une éventuelle fuite sur le réseau d'alimentation enterré. Cette méthode permet de détecter les remontées de gaz à travers les sols lorsque celui-ci s'échappe d'une canalisation présentant un défaut d'étanchéité.

b) Contrôle du jardin et de l'ancienne zone de réparation – La recherche a été poursuivie au niveau du jardin, à proximité d'un arbre et d'une zone où une précédente fuite aurait été réparée. Lors du passage de l'appareil de détection, une **concentration particulièrement importante de gaz** a été relevée à proximité du tronc de l'arbre, dans le secteur de l'ancienne réparation. Cette concentration localisée constitue un indice significatif d'un échappement de gaz provenant du réseau enterré.

c) Contrôle de l'allée et du compteur d'alimentation – Des investigations ont été réalisées au niveau de l'allée située sur la propriété voisine, ainsi qu'aux abords du compteur d'alimentation en eau. Aucune concentration anormale de gaz traceur n'y a été relevée et aucun indice de fuite n'a été mis en évidence sur ces zones.

5. Résultats des contrôles

Zone contrôlée	Méthode	Constat	Résultat
Allée – propriété voisine	Gaz traceur, détection en surface	Aucune concentration anormale de gaz	CONFORME
Abords du compteur d'alimentation	Gaz traceur, détection en surface	Aucune anomalie détectée	CONFORME
Jardin – tronc d'arbre / ancienne réparation	Gaz traceur, détection en surface	Forte concentration de gaz localisée	NON CONFORME

6. Préconisations et recommandations

- **Ouverture ponctuelle du sol** – Procéder à une ouverture localisée du terrain à proximité du tronc d'arbre, dans la zone de forte concentration de gaz traceur. Cette ouverture devra être réalisée avec précaution, compte tenu de la présence éventuelle de racines et de la canalisation enterrée.
- **Contrôle de l'ancienne réparation** – Une fois la canalisation dégagée, vérifier l'état de l'ancienne réparation, des raccords et de la conduite adjacente afin de déterminer précisément l'origine de la perte d'étanchéité.
- **Réparation du réseau** – Procéder à la réparation ou au remplacement de la portion de canalisation défectueuse, selon son état et la nature du défaut constaté.
- **Vérification après réparation** – Effectuer une remise en eau et un contrôle d'étanchéité du réseau, puis vérifier l'absence de rotation anormale du compteur lorsque les points de puisage sont fermés.

7. Conclusion

Conclusion : Les investigations réalisées par injection de gaz traceur ont permis de localiser une zone présentant une **forte suspicion de fuite** sur le réseau d'alimentation en eau potable enterré. Cette zone se situe dans le jardin, à proximité du tronc d'un arbre et de l'emplacement présumé d'une ancienne réparation. Une concentration importante de gaz traceur y a été détectée, contrairement aux autres zones contrôlées (allée de la propriété voisine, abords du compteur), où aucune anomalie n'a été constatée.

Ces résultats permettent de retenir cette zone comme le **secteur prioritaire d'investigation** pour la réparation de la fuite. La surconsommation d'environ 200 litres par jour rapportée par le propriétaire apparaît compatible avec une perte d'eau sur le réseau enterré. La localisation précise du défaut et son origine devront être confirmées après ouverture ponctuelle du sol.

8. Reportage photographique



Photo 1 – Injection du gaz traceur depuis le sous-sol



Photo 2 – Passage présumé du réseau enterré



Photo 3 – Vue générale du jardin contrôlé

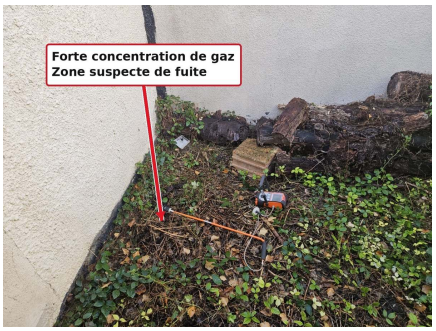


Photo 4 – Forte concentration de gaz : zone suspecte



Photo 5 – Détection au gaz traceur sur la zone suspecte



Photo 6 – Allée de la propriété voisine contrôlée : RAS